

Source-Infos Automne 2023

Tradition & Terroir

Foire à l'Ancienne De L'Herminault

Dans le centre bourg

26^e
édition

SAM 2 ET
DIM 3 SEPT



Dans ce numéro :

- Page 2 ; le mot du maire
Pages 3 à 5 réunions de conseil
Pages 6 à 13 Infos diverses
Pages 14 à 18 les associations
Page 19 histoire
Page 20 jeux



Mairie de L'Herminault 13, rue de la Gazellerie Tél : 02.51.00.13.18

Mail : mairie@lherminault.fr Internet : www.herminault.fr

Horaires : lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30 et mardi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Agence postale communale mairie de L'Herminault Tél : 02.51.87.79.85

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h

Conception et mise en page : Jm Jamin - Lecture et correction : J-P Gadé - Impression et distribution : Mairie de L'Herminault
Photos, images et dessins : annonceurs et internet Photos couverture, Affiche Foire à l'Ancienne 2023 Prochaine parution : Fin janvier 2024



Le mot du Maire

Après un été avec des amplitudes thermiques élevées, nous voilà avec un début d'automne printanier. La préoccupation principale a été le pouvoir d'achat laissant en second plan la guerre en Ukraine, la grippe aviaire et le covid.

À L'Hermenault, les animations ont été nombreuses avec les 50 ans et la Fol'run du basket, la fête des écoles, les férias du foot et bien sûr la Foire à l'Ancienne qui fut encore un véritable succès aussi bien le samedi soir avec l'orchestre et le feu d'artifice, qu'avec le concours des parthenaises dans le magnifique parc, sans oublier les exposants, le vide grenier et la parade.

Depuis le printemps les travaux de la Place des Marronniers sont terminés et l'agrandissement du pôle santé a été inauguré le 11 juillet.

À l'église, le chantier continue. Une partie des échafaudages a été démontée fin juillet.

Les travaux se concentrent actuellement sur les façades sud-ouest et nord-ouest du clocher et sur la couverture de la sacristie. Ils devraient se terminer à la fin du 1^{er} quadrimestre 2024.

Le city-park est monté et est opérationnel.

Nous étudions actuellement la faisabilité de la création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) dans l'ancien presbytère.

L'achat par la commune des terrains du lotissement de L'Affiage devrait se réaliser fin octobre début novembre, le compromis étant signé depuis août.

Le renforcement des lignes électriques et l'enfouissement des réseaux Haute Rue et route de Longèves devraient se réaliser sur le dernier trimestre 2023.

Les travaux préparatoires de l'ÉHPAD sont en cours mais ils commenceront réellement début janvier, (agrandissement du réfectoire, réorganisation des bureaux, isolation du bâtiment C avec intégration des balcons dans les chambres).

La mise en sécurité de l'école Jules Verne a été réalisée et l'extension des bâtiments (préau, salle de motricité) sera terminée pour décembre 2023. La rentrée scolaire s'est faite sans problème. Nous devons tout mettre en œuvre pour attirer des familles dans notre commune équipée de 2 écoles, un complexe sportif, de nombreux commerces et maintenant d'un troisième médecin généraliste.

◇ Réservez les dates suivantes :

- Le vendredi 8 juin 2024 , un concert organisé par le Conseil Départemental dans le parc du château,
- Le vendredi 19 janvier 2024, les vœux de la municipalité, salle du Jary.

Prenez soin de vous et pensez aux vaccinations (grippe et covid).

Le Maire, Yves Germain.

Réunions de conseil municipal

Les procès verbaux sont résumés. Pour plus de détail, vous pouvez les consulter en mairie.

Délibérations des : 11 mai, 8 juin et 18 juillet 2023.

DEVIS CITY STADE



Monsieur le Maire indique qu'une consultation a été effectuée pour le choix du prestataire qui a réalisé le city stade et détaille les deux offres reçues :

- Devis de PCV COLLECTIVITÉS d'un montant de 58 129.00€ HT.
- Devis de QUALI ATLANTIQUE CITÉ d'un montant de 61 255.78€ HT.

PCV COLLECTIVITÉS a été retenu.

Pour le terrassement Monsieur le Maire détaille les deux offres de devis reçues :

- ATPR d'un montant de 34 217.60€ HT.
- SOTRAMAT d'un montant de 36 268.50€ HT.

ATPR a été retenu .



DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UN PANNEAU LUMINEUX



Lors du conseil municipal du 08 juin 2023, a été abordé le projet d'installation d'un panneau lumineux place du marché qui permettrait de diffuser les informations municipales diverses (les travaux de voiries, déviations, horaires de la mairie, manifestations communales) et les événements des associations. 3 fournisseurs ont été sollicités pour l'installation d'un panneau lumineux couleur double face et ont soumis leur offre : LUMIPLAN, CENTAURE SYSTEM et COCKTAIL VISION .

(Certains conseillers municipaux souhaitent qu'on approfondisse le projet pour éventuellement réduire le coût financier (panneau monochrome ?) .

Après délibération, par 9 voix CONTRE , 1 ABSTENTION et 2 voix POUR, le Conseil Municipal ne donne pas suite aux devis proposés pour l'achat d'un panneau lumineux.

ATELIER DE SERVICES : AVENANT LOT N°1 TERRASSEMENT

Monsieur le Maire informe que certains travaux ne seront pas réalisés concernant l'atelier de service Un avenant en moins-values de - 600.00 € HT. doit être passé avec l'entreprise ALAIN TP soit un nouveau montant du marché de 135 355.00 € HT.

Réunions de conseil municipal

LOGEMENTS BOULANGERIE : AVENANT MOINS-VALUE LOT 2

Monsieur le Maire informe les conseillers que certains travaux concernant les logements de la boulangerie n'ont pas été réalisés.

Un avenant en moins-value doit être passé avec l'entreprise BOUILLAUD, titulaire du marché soit: **Charpente bois – menuiseries intérieures - agencement** : 2 609.85€ HT.

Le conseil municipal approuve cet avenant et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

SUPPRESSION DE LA RÉGIE DE RECETTES COMMUNALE

Par délibération en date du 16 avril 2014, a été créé une régie communale en application de l'article L 2122-22 alinéa 7 du code général des collectivités territoriales pour l'encaissement des produits suivants : location de salles, de matériels, adhésion de la bibliothèque et photocopies.

Pour faciliter le traitement des encaissements de ces produits (*émission de titres directement aux usagers, paiement en ligne, fin du dépôt de la régie à la Banque Postale de Fontenay Le Comte*), il est proposé au conseil municipal de supprimer la régie communale.

Il décide après en avoir délibéré, :

- la suppression de la régie recettes pour l'encaissement des recettes de location de salles, matériels, adhésion à la bibliothèque et photocopies.
- que l'encaisse prévue pour la gestion de la régie dont le montant fixé est 500.00 € est supprimée. – que la suppression de cette régie prendra effet dès le 31 août 2023,
- que le secrétaire de mairie et le comptable du Trésor auprès de la commune sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération à compter de sa date de signature et dont une ampliation sera adressée au régisseur titulaire et aux mandataires suppléants.

DEMANDE REMBOURSEMENT DES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ

Monsieur le Maire rappelle que le garagiste s'est installé depuis janvier 2023 à l'atelier de service. Or, les factures d'électricité sont toujours au nom de la commune de L'Herminault.

Le changement auprès d'EDF n'a pas pu être effectué en raison d'un problème administratif. Dès le problème résolu, il conviendra de lui demander le remboursement des factures EDF réglées par la commune jusqu'à présent .

LOTISSEMENT DE L'AFFIAGE :

- RÉALISATION D'UN PORTAIL ET D'UNE CLÔTURE
- INDEMNITÉ D'ÉVICTION
- ÉTUDE DU SOL

En vue de la signature de la vente des terrains de M. COGNACQ pour la réalisation du lotissement de *L'AFFIAGE*, il est proposé de réaliser **aux frais exclusifs de la commune** une clôture qui devra séparer des parcelles cadastrées sur différentes sections et dont la construction devra recueillir l'assentiment de M. COGNACQ quant au choix notamment des matériaux utilisés, ainsi qu'un portail qui devra fermer et être réalisé de manière à éviter toute intrusion depuis le chemin piétonnier qui sera créé par la commune, dans la parcelle AC n° 638 restant la propriété de M. COGNACQ.

Une indemnité d'éviction due au preneur en place, compte tenu de la résiliation partielle du bail à ferme, sera prise en charge dans son intégralité par la Commune ainsi que la totalité des frais de division et de bornage dus auprès du géomètre.

L'étude de sol doit être réalisée avant la signature de l'acte de vente.

QUESTIONS DIVERSES :

TRAVAUX DE L'ÉHPAD :

- L'ouverture des plis a été réalisée. Sur les 14 lots, seuls les lots plomberie, électricité et nettoyage ont été attribués.

PLACE DES MARRONNIERS :

- Les travaux sont terminés, 16 places de parking sont disponibles.

ÉGLISE :

- Le choix des joints pour la nef a été validé par les Bâtiments de France.
- La commune a eu l'accord de la DRAC pour la 3^{ème} tranche des travaux.
- Le démontage de l'échafaudage a commencé à partir du 24 juillet.

MAM :

- Le Maire rappelle que de nouveaux architectes se sont installés sur la commune. Un devis leur a été demandé pour dessiner les plans de l'ancien presbytère pour le projet de la MAM. Monsieur le Maire est dans l'attente d'un autre devis.
- Les plans actuels du bâtiment ont été diffusés aux conseillers.

MAISON DE SANTÉ :

L'inauguration a eu lieu le 11 juillet 2023. L'installation d'un nouveau médecin est prévue.

COMMUNES NOUVELLES :

- une première réunion entre les Maires et adjoints de deux communes a eu lieu. M. le Maire propose qu'une nouvelle réunion soit prévue avec les deux conseils municipaux. L'ensemble des élus est favorable pour cette rencontre.

PROJET D'AGRIVOLTAÏSME :

Un porteur de projet propose d'installer sur environ 2 hectares 90 un ensemble de panneaux solaires pour une puissance de 11.40 MWc dans les champs appartenant à M. Eric PORCHER. Le conseil souhaite rencontrer le porteur de projet.

Lors du dernier conseil municipal, une présentation pour le porteur de projet TSE a été faite d'un projet d'agrivoltaïsme sur la commune. Le porteur de projet a souhaité connaître l'avis du conseil municipal avant d'engager l'étude environnementale.

À bulletin secret, les conseillers municipaux ont répondu à la question suivante : « Êtes-vous favorable à la poursuite de l'étude environnementale du projet d'agrivoltaïsme sur la commune ? ». Le résultat est le suivant : 8 POUR et 4 CONTRE.

RESSOURCES HUMAINES :

- Stéphanie BOBINEAU, agent en disponibilité et en reconversion professionnelle, a présenté sa démission qui a pris effet au 1er juillet 2023.

2 VICE-PRÉSIDENTS de la communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée souhaitent présenter au conseil le rapport d'activité 2022 de la CCPFV.

RÉUNIONS DES MAIRES :

Le Maire souhaite organiser la prochaine réunion des maires le 11 septembre 2023 à L'Hermenault pour leur proposer une visite de la piscine et de la salle des sports.

MAISON RÉGNIER :

Étant donné que le projet de café n'a pu aboutir, la commune n'exercera pas son droit de préemption.

SITE INTERNET :

M. le Maire demande un avis sur la couleur d'habillage de la page d'accueil du futur site internet de la commune.

EHPAD BELLEVUE

Depuis le 30 septembre Mme Marie-Bernadette CLIQUENNOIS a fait valoir ses droits à la retraite après 14 années consacrées à la Direction de la Résidence BELLEVUE de L'Herminault.

Ayant obtenu son diplôme d'infirmière en 1984 à La Rochelle, Mme CLIQUENNOIS a exercé à Poitiers puis à Cholet avant de suivre la formation de cadre de santé en 1991 à Nantes. Elle s'est finalement installée en Vendée, d'abord comme formatrice à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de La Roche sur Yon puis comme cadre de santé au Centre Hospitalier de la Chataigneraie. C'est en mars 2009 qu'elle sera recrutée par le CCAS de L'Herminault pour prendre la direction de la Résidence Bellevue qu'elle assurera jusqu'à son départ à la retraite.

Son arrivée au sein de l'établissement s'est inscrit dans cette période de transition entre les Maisons de retraites de la loi de 1975 et les ÉHPAD de la réforme de 2002. Une mission complexe dans un environnement en perpétuelle réforme depuis 20 ans. Sa carrière s'est terminée avec la gestion de la crise COVID qui a été une véritable tragédie pour l'établissement. C'est donc avec beaucoup d'émotion que le président du CCAS, Mr GERMAIN, l'a remerciée pour tout le travail accompli pendant ces 14 années au service des résidents et des agents, lors d'une cérémonie organisée à l'ÉHPAD le 20 juin dernier. L'ensemble du personnel lui souhaite une très belle retraite :



C'est M. Éric MIGNOT qui lui succède à la direction de l'ÉHPAD.

Le secteur Médico-social, et plus particulièrement celui des ÉHPAD, est en grande difficulté depuis plusieurs années aussi bien d'un point de vue financier que vis-à-vis de la gestion des ressources humaines.

Aujourd'hui, contrairement à beaucoup d'autres établissements, la situation financière de la Résidence Bellevue est satisfaisante et il n'y a pas d'inquiétude de trésorerie pour les 3 prochaines années.

De la même façon le tableau des effectifs est aujourd'hui honoré à 100 %, et ce, même si les remplacements des arrêts maladies sont toujours problématiques. Dans ce contexte général morose, la Résidence Bellevue a donc besoin de votre soutien pour continuer à faire face, et vous pouvez vraiment prêter main forte :

- En incitant des étudiants, des personnes sans emploi ou à temps partiel à venir faire des remplacements de courte durée en particulier les WE ou pendant les vacances scolaires, dans des fonctions d'agent hôtelier ou d'agent de restauration (contacts : IDEC ou Adjointe).
- Pour les jeunes nous avons créé, dans le cadre du Service National Universel, des missions d'intérêt général. Ces missions ont pour objectif d'accompagner les résidents lors des activités socio-culturelles. (contact : Animatrice).
- En venant rejoindre l'association des Résidents ou le groupe des bénévoles (contact : Animatrice).

L'institutionnalisation des personnes âgées, pour assurer leur sécurité, conduit par bien des aspects une forme de négation du vivre ensemble.

Alors il ne faut jamais oublier que le **H de l'ÉHPAD est le H d'hébergement et non pas celui d'Hospitalier**, et donc considérer la résidence Bellevue comme un lieu de vie et non pas comme un lieu de soin. C'est pourquoi le projet d'animation global est au centre de nos préoccupations et que la Résidence Bellevue souhaite être intégrée à la vie sociale de la commune et en particulier aux différentes manifestations sportives et culturelles. Par exemple en 2023, la résidence a tenu un stand pendant la foire à l'ancienne et un projet intergénérationnel sera conduit avec l'école publique de L'Hermenault. De nombreux projets sont à l'étude et nous sommes prêts à répondre à toutes vos sollicitations : osez venir nous proposer des animations pour les Résidents.

Sortie pique-nique, invitation de la commune de Saint Cyr des Gâts :



Pour l'avenir, le CCAS investit pour plus de 2 millions d'euros de travaux sur trois ans pour agrandir la salle à manger, redimensionner l'accueil et améliorer l'isolation des chambres du bâtiment « C ». Les travaux débuteront normalement en janvier 2024.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre site internet : « residence-bellevue.fr ».

Solution des mots croisés

Verticalement :

mur - - XIV.
Écot - Ti (L) Rochetjoux - LR (M) Rémi - SD (Sacha Distel) - Vie (N) Ile - Isar - Soull (O) Eus - Réau-
Lassante - Yens (G) Anar - Aura - OE (H) Inné - Route - Cour (I) Gogo - Lunchs (J) Riant - Asti (K)
(B) Al - Thiré - Uro - Co (C) CP - Lueurs - GS - Oc (D) Heu - Ru - Ma - ENA (E) As - Lille - Grange (F)
(A) La Tranche sur Mer

Horizontalement

Urger - Tudor (12) Rosnay - Chaix (13) Ane - OSS - Vix (14) Eco - Gnou - Lill (15) Rocheservière.
Nieul sur l'Autise (7) Cru - La - Aa (8) Hermenault - Écru (9) Sa - Tutu - DJ (10) Su - Gèrent - Ossu (11)
(1) La Chataigneraie (2) Alpes - NNO - Co - Lu (3) Lang - Ocres (4) RTL - La Réorthe (5) Ahuris - Emir (6)

Travaux de restauration de l'église



En cette fin d'été, après démontage des échafaudages, les enduits extérieurs de la nef sont maintenant bien visibles et donnent une couleur nouvelle à notre édifice.

De la nef, ces échafaudages ont été passés au clocher sur lequel un important travail de reprise des maçonneries est en cours.

Courant septembre, la couverture de tuiles a été entièrement déposée. La pose d'une toiture toute neuve suivra l'installation de la nouvelle charpente prévue en octobre.

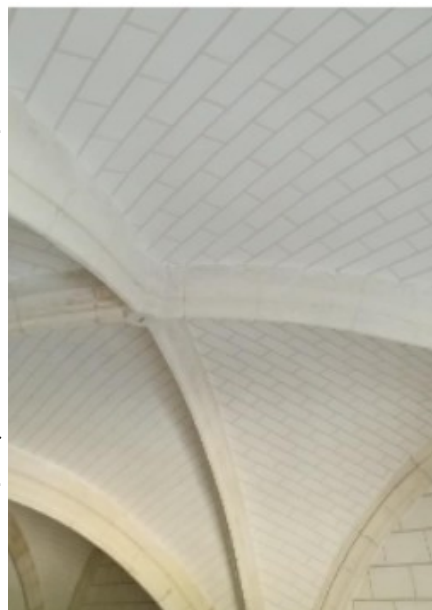
Les enduits intérieurs sur l'ensemble de la nef sont réalisés et les reprises des plâtres sous la tribune sont en cours de finition.



Ces travaux sont dus au perçage du plancher afin de soutenir les voûtes au début du chantier.

La tête de la tourelle de montée au clocher a été entièrement démontée pour reconstruction.

Côté nord, les bâtiments des sacristies ont été décrépés.



Les deux cadrans d'horloge sont descendus et sont en cours de restauration comme le portail principal et la porte de montée au clocher.

J-P G

PASS SPORT

Pour les jeunes
et les familles

Le Pass'Sport est reconduit
pour la saison 2023-2024.

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2023-2024. Le pass'Sport est **une aide à la pratique sportive de 50 euros** par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive. Le pass'sport est destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?



Le Pass'Sport est une **deduction de 50 euros** pour rejoindre un club éligible et pratiquer son sport favori.

La règle du jeu : **cette aide est personnelle et ne peut servir qu'une seule fois.**

Comment cela fonctionne ?



Fin août 2023, un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. **Cet email contiendra un code unique** Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu.

Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel.

La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.

Où l'utiliser ?



Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Les associations agréées JEP ou Sport et les structures de loisir sportif marchand (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

Qui est concerné ?



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- Le 1^{er} juin 2003 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans.
- Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Pour toute question concernant le dispositif et son fonctionnement, plus d'informations sur : www.pass.sports.gouv.fr

PASS SPORT

PROGRAMME Oct - Déc 2023

LES ATELIERS numériques

Des ateliers collectifs, gratuits et ouverts à tous !
Comprendre, prendre en main et sécuriser son ordinateur, tablette ou smartphone



Création : Ccpiv - Credit photos : pexels, ccpiv - Ne pas jeter sur la voie publique



**Vous initier ou approfondir vos connaissances
INSCRIVEZ-VOUS à l'un des ateliers collectifs !**

À Bourneau, Foussais-Payré,
L'Hermenault

Atelier « Courrier électronique »

- ⇒ Du 23 octobre au 3 novembre 2023
- ⇒ 2 séances (1 séance de 2h/semaine)
- ⇒ Objectifs :
 - Créer une adresse mail (si besoin).
 - Comprendre le fonctionnement d'une boîte mail.
 - Joindre et télécharger une pièce jointe.
 - Créer une liste de contact, un dossier de courrier.

Des ordinateurs peuvent être prêtés

Atelier « Démarches administratives en ligne »

- ⇒ Du 13 au 24 novembre 2023
- ⇒ 2 séances (1 séance de 2h/semaine)
- ⇒ Objectifs :
 - Découvrir les différentes démarches possibles.
 - Utiliser France Connect.
 - Connaître les bonnes adresses web pour chaque démarche.
 - Connaître ses droits sociaux.

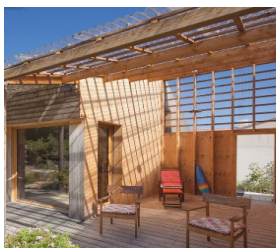
Atelier « Noël : les bonnes pratiques pour vos achats en ligne »

- ⇒ Du 27 novembre au 1er décembre 2023
- ⇒ 1 séance de 2h - Objectifs :
 - Savoir comment vérifier la fiabilité d'un site.
 - Connaître les différentes erreurs à ne pas commettre.
 - Savoir comment réagir en cas d'arnaque sur



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : Teddy PRINEAU, conseiller numérique

Tél : 06 75 05 53 39 - Mail : conseillernumerique@fontenayvendee.fr



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE ADAPTER
AGRANDIR SURELEVER
REHABILITER DIVISER



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecte - Vendée: architecture et urbanisme (photo photo basel)
Architecte - TCA: architectes D urbanisme (photo photo basel)
Architecte - Atelier de l'architecture (photo basel)
Photographe - François GANTART



France services



Chasseurs

CRÉEZ VOTRE COMPTE DÈS AUJOURD'HUI !

Vous êtes chasseur et vous détenez au moins une arme ?
 Vous avez jusqu'au **31 décembre 2023** pour créer votre compte SIA* !

* Système d'Information sur les Armes
 Service également ouvert pour les détenteurs d'armes trouvées ou héritées.
 Et bientôt disponible pour les licenciés et les collectionneurs.



8 PERMANENCES, 5 COMMUNES

Auchay-sur Vendée (Chaix) Pouillé Les Velluire-sur-Vendée (Velluire) L'Orbrie Foussais-Payré	lundi et mercredi de 9h à 12h lundi de 13h30 à 16h30 mardi et jeudi de 9h à 12h jeudi de 14h à 17h vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
--	---

Avec ou sans rendez-vous
06 41 98 07 91
pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr






Pour créer votre espace SIA, trois documents sont nécessaires

- le permis de chasser
- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile

Il faudra aussi une adresse mail, mais on peut la créer sur place

Emmenez votre téléphone portable si vous en avez un

Pour identifier vos armes il faudra :

- marque / fabricant
- modèle
- calibre
- longueur du canon
- numéro de série

Il n'est pas obligatoire d'enregistrer les armes détenues avant 2011



L'heure Civique

Vendéenne



Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Chacun d'entre nous peut le faire !

Inscrivez-vous sur vendee.lheurecivique.fr







Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

- Une boîte à idées « les 100 gestes solidaires »
- Une caisse à outils (le kit La Fête des Voisins, Le Noël des Voisins...)
- Une plate-forme pour télécharger les outils, recenser les bonnes volontés, valoriser les initiatives existantes, partager les bonnes pratiques...

- 1** Vous vous **inscrivez** sur le site vendee.lheurecivique.fr
- 2** Nous vous invitons à une **visio de présentation** du dispositif.
- 3** Nous vous proposons un **court entretien téléphonique**.
 Deux façons d'agir, soit de manière collective en fonction des **besoins**, soit de manière individuelle vis-à-vis de votre **voisinage**.
- 4** Une ou deux fois par an, nous pourrons **nous retrouver de manière conviviale** pour nous connaître et partager nos expériences.

Je compte sur vous. Merci de tout cœur !

Alain LEBOEUF
Président du Département de la Vendée

Une initiative de







02 28 85 87 85 - lheurecivique@vendee.fr





MODALITES DE SUBVENTION POUR L'ACHAT⁽¹⁾ D'UN BROYEUR DE VEGETAUX

Modalités de subvention :

La présente subvention est effective à partir du 1^{er} avril 2023, seuls les achats effectués après cette date pourront faire l'objet d'une demande de soutien. Le montant d'aide à l'achat d'un broyeur de végétaux est fixé à 20 % du prix d'achat TTC, plafonné à 500 € TTC, pour un broyeur d'une valeur minimum de 500 € TTC.

Votre demande de subvention en 8 étapes :

1. Faites réaliser un devis d'achat auprès d'une des enseignes partenaires⁽²⁾ de cette opération.
2. Simulez en ligne l'aide financière apportée par le Sycodem : www.sycodem.fr/des-solutions-pour-reduire-mes-dechets/broyez-du-vert. Vous obtiendrez le montant qui pourra vous être subventionné par le Sycodem (dans la limite de l'enveloppe annuelle disponible⁽³⁾).
3. Complétez le formulaire en ligne pour demander le soutien financier du Sycodem, sur www.sycodem.fr/des-solutions-pour-reduire-mes-dechets/broyez-du-vert, accompagné de votre devis.
4. Attendez de recevoir par mail la confirmation de soutien du Sycodem.
5. Achetez votre broyeur de végétaux.
6. Adressez au Sycodem la facture acquittée et datée accompagnée de votre RIB.
7. Recevez un « mémoire » du Sycodem, justifiant du remboursement en cours.
8. Recevez le soutien financier sur votre compte bancaire, via les Finances Publiques.

Seules les demandes ayant été formulées au préalable auprès du Sycodem (étape 3 ci-dessus), pourront faire l'objet d'un soutien financier.

(1) Seuls les achats de broyeurs sont soutenus par le Sycodem, et non les locations.

(2) Enseignes partenaires sur le territoire du Sycodem :

BILLAUD SEGEBA	Rue Fief du Quart	Saint-Martin-de-Fraigneau	02.51.00.21.33
EQUIP JARDIN	105 rue Rabelais	Fontenay-le-Comte	02.51.69.12.94
GAMM VERT	Rue Louis Capelle	Fontenay-le-Comte	02.51.69.30.94
MAGASIN VERT	Avenue du Général De Gaulle	Fontenay-le-Comte	02.51.51.18.10
MOTOCULTURE DES LOGES	4 rue Vignes franches	Saint-Hilaire-des-Loges	02.51.87.23.81
PIERRE CLAUDE MOTOCULTURE	5 rue du Fief du Quart	Saint-Martin-de-Fraigneau	02.51.53.04.03
ROMAIN MOTOCULTURE	37 B route de Fontenay	Le Lançon	02.51.52.86.40

(3) Une enveloppe annuelle est accordée sur cette opération. Les subventions se feront dans la limite des fonds disponibles. Les demandes pourront être réitérées l'année suivante si besoin.

Mai 2023

Appel au civisme par respect pour son voisin, mais aussi par sécurité

En plus du devoir de chacun d'entretenir par exemple son trottoir, il est impératif avec la saison qui arrive de ne pas laisser les feuilles mortes de sa propriété envahir l'espace public. Merci à toutes et à tous.

Stop aux dépôts sauvages

La lutte contre les dépôts sauvages s'inscrit dans les actions menées par le Sycodem et les communes de son territoire pour améliorer le cadre de vie de chacun.

Véritable fléau pour notre environnement proche, notre santé, les conditions de travail des agents de collecte et des agents municipaux, etc, les dépôts sauvages sont présents sur toutes les communes, partout en France. Sur le territoire du Sycodem, on les retrouve au pied des conteneurs enterrés ou des colonnes à verre et papier et partout où des personnes malintentionnées tentent d'abandonner leurs déchets sans se soucier des résultats désastreux sur l'environnement et sur la santé humaine... Et les conséquences sont nombreuses : dégradation du cadre de vie, envols, pollution des sols et des rivières, coûts supplémentaires de collecte, de nettoyage, coût important de traitement en centre d'enfouissement...

Le Sycodem s'associe aux communes qui luttent au quotidien contre ces incivilités. **Un dépôt sauvage c'est une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € !**

Et pourtant des solutions existent pour chaque type de déchet :

- **un sac noir en trop dans la poubelle ?** Tous les usagers équipés d'une carte d'accès peuvent ouvrir les conteneurs enterrés d'ordures ménagères (situés à Fontenay-le-Comte, Damvix et Benet), 4 fois gratuitement par an (jusqu'à 70 L en sac à chaque ouverture), puis 1,50 €/l'ouverture au-delà de la 4^{ème}.
- **des bouteilles en verre vides ?** Des conteneurs d'apport sont présents sur toutes les communes, accessibles 24h/24. 6 bouches d'ouvertures en tout sur un seul conteneur, et à 2 hauteurs différentes : de quoi répondre aux contraintes de chacun pour ne pas laisser ses bouteilles au sol !
- **un matelas usagé ? une chaise de jardin cassée ?** Les déchèteries du Sycodem sont là pour ça. En y déposant vos encombrants, **vous préservez votre environnement et assurez leur recyclage.**
- **un meuble inutilisé ?** Vous trouverez des recycleries sur toutes les déchèteries du Sycodem. Mais vous pouvez aussi réparer ou transformer ; et donner : des associations caritatives locales et des dépôts-vente vous accueillent à proximité de chez vous (www.sycodem.fr ou www.trivalis.fr/annuaire-acteurs-reemploi-2/).

NB : les envols issus des remorques sur la route de la déchèterie sont aussi verbalisables : amende forfaitaire de 45 €. Mieux vaut arrimer son chargement !

quartier de la route de la déchèterie

Les amis de l'école Jules Verne



L'association des amis de l'école Jules Verne de L'Hermenault soutient financièrement les projets élaborés par l'équipe enseignante. Elle organise tout au long de l'année des manifestations pour récolter des fonds, mais également des animations pour les enfants.

Les recettes récupérées après chaque manifestation sont dédiées intégralement à l'amélioration de l'environnement des enfants à l'école. Ces fonds servent aux sorties scolaires, aux voyages de fin d'année, au transport, mais aussi pour le cinéma, les cadeaux, chocolats et spectacle de Noël, l'abonnement aux livres, l'achat de jeux d'école, de matériels, etc....

Quelques exemples pour l'année 2022/2023:

L'association a versé 4200 euros en début d'année scolaire aux enseignants, ce qui permet de faire des activités sans demander une forte participation financière aux parents, cela permet aussi des abonnements, la réalisation de gâteaux d'anniversaire ...

L'association a également offert à tous les enfants une sortie cinéma (place + transport) à l'occasion des vacances de Noël pour un montant de 1289,17 euros. Votre soutien est donc important.

Nous comptons sur vous pour cette nouvelle année !

Petit rappel du calendrier des manifestations à venir :

- Assemblée générale le 22 septembre à l'école.
- Photo de classe le 21 septembre.
- LOTO- Samedi 11 novembre 2022, salle du Jary.
- PIZZA en octobre et avril.
- Vente de jus de pomme en novembre.
- Fête de fin d'année en juin à l'école.



Attention certaines dates risquent d'être annulées par manque de bénévoles.

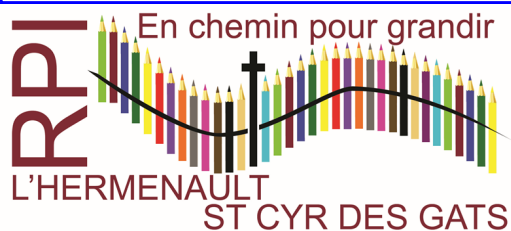
En collaboration avec les enseignants nous tenons à vous préciser le rôle des organismes qui participent au fonctionnement de l'école :

Le SIVOM : gère le transport scolaire, la cantine, la garderie et les activités péri - scolaires. Pour tous renseignements concernant ces activités, vous pouvez vous adresser au siège social qui se situe à la Mairie de L'Hermenault.

Le Conseil d'école : composé de l'équipe enseignante, de délégués du SIVOM et des parents élus en début d'année. Vous pouvez leur poser toutes les questions relatives à la vie de l'école, à son projet pédagogique et à son organisation.

Bonne rentrée !!

ASSOCIATIONS



En chemin pour grandir

Encore une belle année qui se profile pour les 2 sites du RPI L'Hermenault / St-Cyr-des-Gâts.

L'équipe pédagogique et éducative est pour une nouvelle année stable. Les enfants sont arrivés sereins et en pleine forme.

Cette année nous allons tous travailler autour d'un projet commun :

« Vive la France »

Nous allons nous laisser porter selon les classes et les âges par notre beau pays, ses coutumes régionales, ses beaux paysages et ses valeurs.

Pour cela des activités autour du sport seront menées. Coupe du monde de rugby oblige pour ce début d'année ! Le cross départemental est cette année sur Fontenay-le-Comte et nous comptons sur nos CM pour y développer leur talent de course. Les Jeux Olympiques nous accompagneront pour cette fin d'année.

Nous sortirons visiter les châteaux de St-Cyr et plus particulièrement celui de la Gibonnière.

Une initiative des vacances pour récupérer des cartes postales des quatre coins de la France a été menée avec les parents. C'est près de 200 cartes qui ont été reçues. Même en Polynésie et à la Réunion les amis de l'école ont pensé à nous. Une belle exposition en perspective pour les élèves !

D'autres activités attendent les enfants mais ne dévoilons pas tout !

Des travaux d'aménagement et d'embellissement continuent encore cette année.

Inscription et Renseignements : Pauline CHAPELET *Chef d'établissement*

École Privée Sacré Coeur

02 51 87 77 66

7 rue de le Huguenoterie

85410 Saint Cyr des Gâts

ec.stcyrdesgats.sacrecoeur@ddec85.org

École privée Notre Dame

02 51 00 16 37

18 impasse Notre Dame

85570 L'Hermenault

ec.lhermenault.notredame@ddec85.org

Un site internet : <https://lhermenault-stcyrdesgats-rpi.fr>

Les élèves sont accueillis dès 2 ans 1/2 peu importe le site car il y a une classe maternelle dans chacune des écoles. Nous faisons des rentrées toute l'année. N'hésitez pas à nous contacter pour venir visiter et nous rencontrer.



Retour sur la 26^{ème} édition de la Foire à l'Ancienne

Les 2 et 3 septembre avait lieu la traditionnelle Foire à l'Ancienne de L'Hermenault. Une fois de plus nous pouvons dire que cette fête a rencontré un très beau succès.

Le Comité des fêtes de L'Hermenault souhaite remercier toutes celles et ceux sans qui cela n'aurait pas été possible :

Merci aux éleveurs de la race Parthenaise pour leur présence fidèle et le succès du concours traditionnel. Merci également aux éleveurs de chèvres pour l'organisation de leur tout premier concours, initié spécialement pour la fête ! Ce fut une belle réussite et nous espérons tous retrouver ce concours lors des prochaines éditions.

Merci à Monsieur Cognacq pour le prêt de son champ qui a accueilli le concours départemental de race Parthenaise, le concours caprin, et les chiens de troupeaux. Un bel écrin de verdure pour mettre en valeur les animaux !



Merci aux exposants artisans, créateurs, producteurs locaux qui ont animé le marché du terroir, ainsi qu'aux exposants des marchés du textile et de l'habitat, sans oublier tous nos partenaires et sponsors pour leur aide indispensable au bon déroulement de la fête .

ASSOCIATIONS

Nous remercions aussi la municipalité de L'Hermenault pour son soutien dans l'organisation de la fête, mais surtout pour la belle retraite aux flambeaux et le magnifique feu d'artifice qu'elle offre tous les ans à l'occasion de la Foire à l'Ancienne.



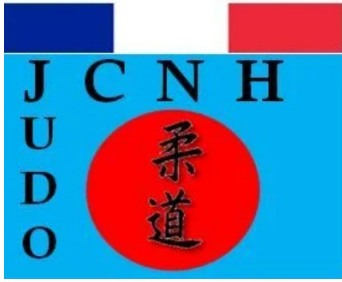
Merci à l'ensemble des artistes et associations locales qui ont animé la foire par leur musique, leurs danses, leurs défilés...



Un énorme merci à l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et leur motivation !

Et enfin, merci aux nombreux visiteurs venus célébrer l'ancien temps et faire de ce week-end une fête éclatante.

ASSOCIATIONS



Stage de judo/piscine du 17 août dernier au dojo et à la piscine de L'HERMENAULT. 25 jeunes ont participé à cette rencontre d'été. Le judo est accessible à tous ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Pour des renseignements :
site du club :

123.JUDOCLUBSUD85 ou
à judocs85@outlook.fr,
ou bien encore au **06 08 23 54 91** vous
aurez Sylvain le professeur de judo.



Sylvain GAUDOU
pour âme JCS85.



Les activités du club de l'Amitié



- Voyage avec le club de St-Mathurin du 9 au 13 octobre nous sommes 22 inscrits.
- Repas d'automne le jeudi 26 octobre salle du Jary.
- Concours de belote le samedi 4 novembre salle du Jary.
- Sortie de Noël à Bressuire le vendredi 24 Novembre avec l'agence Barreteau.

À bientôt.

La présidente, Sylviane eugenieetbruno@orange.fr



1^{er} Août 1963

Ouverture de la maison de retraite de L'Hermenault

Au 1^{er} août 2023, soixante années se sont écoulées depuis la mise en fonctionnement de la maison de retraite Bellevue de L'Hermenault.

Constituée au départ d'une seule unité, elle fut prolongée au fil des années par deux constructions pour atteindre une capacité de logement de près de cent résidents.

Salomon Raitig, né à La Chataigneraie en 1802, était propriétaire et ancien notaire. Célibataire à son décès le 21 juillet 1880 à L'Hermenault, il avait fait don par testament de tous ses biens au bureau de Charité. À l'ouverture de celui-ci, le 11 avril 1885, lecture fut faite qu'il mettait à charge de L'Hermenault de créer en sa maison, qu'il avait fait construire en 1850, un hospice destiné à recevoir 5 personnes âgées ou nécessiteuses.

Lors de sa réunion du 1^{er} octobre 1885, le bureau d'Aide Sociale décida de créer l'hospice pour personnes âgées. Cet établissement fonctionnera tant bien que mal pendant quelques décennies pour aboutir à la fin des années 50 à une structure ne convenant plus aux réglementations de l'époque.



Au tout début des années 60, Maurice Venant, Président du bureau d'Aide Sociale, Maire de la commune et Conseiller Général, proposa la construction d'un foyer-logement pour personnes âgées.

Conseil Municipal: séance du 2 juillet 1961

«Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'au cours d'une précédente réunion, il lui a fait part de son désir de voir s'édifier à L'Hermenault, une maison de retraite pour vieillards».

Il est donc urgent d'acquérir un terrain susceptible de convenir à l'édification d'un immeuble capable de recevoir une quarantaine de personnes.

Madame de Carheil ayant été contactée à cet effet accepte de céder une parcelle de 1ha 20a dans le parc de sa propriété moyennant le prix de 4230 nouveaux francs, sous réserve qu'il soit construit un mur de clôture sur toute la partie longeant sa propriété.



L'acquisition sera réalisée par Maître Cognacq, notaire à L'Hermenault et la construction sera confiée à l'Office Départemental HLM.

Depuis son ouverture le 1^{er} août 1963, combien de résidents se sont succédé dans cette maison de retraite? Difficile voire impossible à déterminer, d'autant plus que de nombreux bâtiments sont venus s'ajouter à la première construction en doublant la capacité de logements.

En 1963 la résidence pour retraités de L'Hermenault capable d'accueillir en un même lieu autant de personnes âgées était avec celle de Rocheservière une nouveauté en Vendée.

Depuis quelques décennies, le développement du maintien à domicile a permis de retarder l'entrée en ÉHPAD de beaucoup de personnes plus ou moins âgées.

Sources: archives municipales et collection personnelle

J-P Gadé



Mots croisés *Un tour en Vendée*

Les définitions en bleu concernent la Vendée

Solution page : 7

JMJ

VENDÉE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1															
2						■				■			■		
3		■	■		■					■					
4				■										■	■
5							■	■	■		■				
6															
7				■			■		■		■		■		
8											■				
9		■			■					■			■	■	
10			■	■							■				
11						■		■		■					
12							■						■		■
13		■	■				■					■			
14				■					■		■				
15														■	

Horizontalement : **1)** Chef lieu de canton Vendéen (2 mots) **2)** Chaîne montagneuse / C'est une direction / Symbole / Parcours **3)** Georges à RTL, Jack en politique ou doublé pour un pianiste / Teintés en jaune orangé **4)** Avec elle, on a des grosses têtes tous les jours / **Commune de Vendée (2 mots)** **5)** Stupéfaits / Roi du pétrole **6)** A son abbaye en Vendée (4 mots) **7)** Bon vin / Note / Cours d'eau **8)** Ancien chef lieu de canton (L') / N'a pas été traité **9)** Possessif / Mini - jupe / Lui, le disque il le passe, il ne le lance pas! **10)** Connu / Dirigeant / Bien charpenté **11)** Presser / Vieille Maison anglaise **12)** **Commune de Vendée / Commune de Vendée** **13)** Bourricot / Agent secret avec 117 / **Commune en Vendée** **14)** On lui doit "le Nom de la Rose" / Bête à cornes africaine / Était plutôt jolie, selon Pierre Perret **15)** **Commune Vendéenne**.

Verticalement : **A)** **Commune de Vendée (4 mots)** **B)** Symbole ou Capone / **Commune pour W. Christie /** Préfixe urinaire / Annonce une association **C)** Petite classe / Petites lumières / Ancienne voiture à chevrons / Vieil accord **D)** Marque une hésitation / Filet d'eau / Possessif / Grande école **E)** Champion / Ville du Nord / À la ferme, elle abrite le foin **F)** Fatigante / Commune de Suisse **G)** Il conteste tout, ou presque / Obtiendra / Points opposés **H)** De naissance / Voie / Espace récré **I)** Naïf / Repas **J)** Joyeux / Pétille en Italie **K)** Quote-part / Symbole **L)** **Commune de Vendée /** Parti politique **M)** Prénom masculin en deux notes / Initiales d'un chanteur amateur de pommes, poires et scoubidoues / Existence **N)** Terre dans l'eau / Rivière allemande ou commune d'Espagne / **Un petit coin de Vendée** **O)** Obtenus / **Commune du bocage vendéen /** Numéro pour un roi ou commune de Vendée de droite à gauche.